

Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Séance du 17 octobre 2013

Ordre du jour

1. Comité de concertation Gouvernement fédéral Gouvernements des Communautés et des Régions.
2. Relations avec le Parlement de la Communauté française.
3. Projet de décret portant assentiment à l'Accord de siège entre le Royaume de Belgique et l'Union Benelux, signé à Bruxelles le 3 février 2012.
Seconde lecture
4. Renouvellement des mandats 2014-2018 des membres effectifs et suppléants au Comité consultatif de bioéthique.
Lecture unique
5. Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 20 septembre 2012 instaurant un régime de mandats pour les fonctionnaires généraux des Services du Gouvernement de la Communauté française et des organismes d'intérêt public qui relèvent du Comité de secteur XVII.
Projet d'accord de coopération modifiant l'accord de coopération du 20 septembre 2012 relatif au certificat de management public pour l'accès aux emplois soumis au régime des mandats au sein de la Communauté française et de la Région wallonne.
Deuxième lecture
6. Bâtiments scolaires.
Projet pilote pour la reconstruction de la section fondamentale de l'Athénée Royal de La Louvière associée à une mission de recherche et développement pour la création de classes préfabriquées de haute qualité architecturale et environnementale en collaboration éventuelle avec St'Art.
Désignation d'une équipe d'auteurs de projet.
Marché de services par procédure négociée avec publicité européenne.
Sélection qualitative.
7. Octroi d'une subvention à l'Institut de la formation en cours de carrière pour la mise en oeuvre d'un dispositif de formation en cours de carrière destinée aux formateurs d'enseignants.
Lecture unique
8. Octroi d'une subvention à l'Université de Liège pour la pérennisation du projet « UniGR » pour l'année 2013.
Lecture unique

9. Octroi d'une subvention aux universités afin de réaliser un plan stratégique de développement pour l'année 2013.
Lecture unique
10. Projet de décret modifiant certaines dispositions en matière de congés pour les membres du personnel de l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française.
Deuxième lecture
11. Projet de décret modifiant le décret du 31 mars 2004 relatif à l'adoption.
Seconde lecture
12. Projet de décret relatif aux centres culturels.
Seconde lecture
13. Octroi d'une subvention à la ville de Liège, gestionnaire du Grand Curtius, en vertu de sa convention triennale 2012-2014.
Lecture unique
14. Octroi d'une subvention à la province de Liège, gestionnaire du Musée de la Vie wallonne, en vertu de sa convention triennale 2012-2014.
Lecture unique
15. Octroi d'une subvention à l'asbl Centre culturel régional de Dinant au bénéfice de l'Agence de coopération et de développement PROSPECT 15.
Lecture unique
16. Octroi d'une subvention à l'asbl Fédération des télévisions locales pour couvrir les frais de numérisation des patrimoines des télévisions locales N.E.P.A.L.
Lecture unique
17. Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 11 juillet 2008 relatif au programme de dépistage des cancers en Communauté française.
Lecture unique
18. Projet de décret déterminant les compétences terminales et savoirs requis à l'issue de la section de transition des humanités générales et technologiques en mathématiques, en sciences de base et sciences générales ainsi que les compétences terminales et savoirs communs à l'issue de la section de qualification des humanités techniques et professionnelles en éducation scientifique, en français, en sciences économiques et sociales, en histoire et géographie.
Deuxième lecture
19. Projet d'arrêté fixant le modèle de plan de mise en oeuvre de la certification par unités d'acquis d'apprentissage (CPU).
Seconde lecture

20. Projet d'arrêté modifiant l'article 6 de l'arrêté du 8 novembre 2012 portant application du décret du 18 mai 2012 visant à la mise en place d'un dispositif d'accueil et de scolarisation des élèves primoarrivants dans l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française, tel que modifié par le décret du 17 octobre 2013 modifiant diverses dispositions en matière d'enseignement obligatoire et de promotion sociale, et abrogeant l'article 6 quater de l'arrêté de l'Exécutif du 31 août 1992 exécutant le décret du 29 juillet 1992 portant organisation de l'enseignement secondaire de plein exercice.
Seconde lecture
21. Création de l'école secondaire « De l'Autre côté de l'Ecole » en Région de Bruxelles–Capitale.
Lecture unique
22. Projet d'arrêté accordant, dans le cadre de l'accord de coopération du 24 juillet 2003 relatif à la validation des compétences dans le champ de la formation professionnelle continue conclu entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française, le renouvellement de 4 agréments de centres de validation des compétences.
Lecture unique
23. Projet d'arrêté accordant, dans le cadre de l'accord de coopération du 24 juillet 2003 relatif à la validation des compétences dans le champ de la formation professionnelle continue conclu entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française, le renouvellement de 19 agréments de centres de validation des compétences.
Lecture unique
24. Projet d'arrêté accordant, dans le cadre de l'accord de coopération du 24 juillet 2003 relatif à la validation des compétences dans le champ de la formation professionnelle continue conclu entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française, l'agrément d'un centre de validation des compétences.
Lecture unique
25. Projet d'arrêté octroyant l'autorisation à l'Enseignement de Promotion sociale d'Enghien (EPSE) d'organiser l'unité de formation « Photographie » (622110U38D1).
Lecture unique
26. Octroi d'une subvention à l'ASBL « Fédération des Jeunesses Musicales de la Communauté française de Belgique » pour la troisième phase du projet de « Musicopédagogie » dans l'enseignement fondamental pour l'année budgétaire 2013.
Lecture unique
27. Octroi d'une troisième dotation à l'Institut de la formation en cours de carrière pour l'année budgétaire 2013.
Lecture unique

28. Octroi d'une subvention à « La Maison de La littérature de Jeunesse Le Wolf A.S.B.L.» pour l'année budgétaire 2013.
Lecture unique